

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Objet

Les objectifs de Bravo Les Jeunes (BLJ) concerne la création et la réalisation d'un projet au service du bien commun.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à l'ensemble des jeunes (étudiants ou non) de la Région Hauts-de-France de 16 à 25 ans... Il est possible de concourir en équipe. Il n'y a pas de nombre maximum de coéquipiers.

Il faut :

- Être âgé(e) de 16 à 25 ans au moment du dépôt du dossier.
- Être porteur(se) d'un projet au service du bien commun.
- Résider en Haut de France.
- S'engager à participer activement aux actions d'accompagnement si sélectionné(e).
-

Article 3 : Modalités de candidature

Les informations réglementaires du concours (le règlement, les démarches à effectuer pour participer, les éléments méthodologiques, ...) sont consultables sur le site : <http://www.bravolesjeunes.com> ou compte Instagram : @bravolesjeunes / Facebook : Bravo Les Jeunes / LinkedIn : Bravo Les Jeunes.

L'inscription au concours s'effectue en remplissant un dossier de candidature en ligne. La date limite des inscriptions pour la campagne 2026 est le 3 mars 2026.

- Candidature en ligne via [site web ou formulaire].
- Dossier à fournir : fiche projet, lettre de motivation, éventuellement pitch vidéo.
- Date limite de dépôt : 3 mars 2026 - Aucun frais d'inscription n'est demandé.

Article 4 : Organe de sélection

Un jury composé de membres du Rotary de Lille et des autres partenaires (entrepreneurs, financeurs, accompagnateurs) évalue les candidatures sur des critères définis à l'article 6. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 5 : Engagements des lauréats

- Participer aux ateliers, formations et temps collectifs (Mars 2026)
- Être disponible pour des rendez-vous de suivi mensuels.

Article 6 : Critères d'évaluation

La faisabilité du projet

1- La qualité du projet :

- Identification des besoins
- Définition du projet, des produits ou services,
- Différenciation,
- Connaissance du marché et de l'éco-système
- Moyens mis en oeuvre
- Roadmap mise en oeuvre

2 - Le degré de motivation des participants et leur complémentarité

3- L'attitude de chaque participant face aux questions et remarques du jury

4- Le pouvoir de persuasion

5 - Lien avec la thématique Bien Commun

6 - Lien avec les valeurs du Rotary

Article 7 : Evaluation des lauréats

7.1 Candidature

Chaque projet devra faire une brève présentation écrite pour les phases de sélection préalable. À l'issue de la formation, une soutenance finale sous forme de vidéo sera demandée (durée) .

7.2 Pré-sélection

Chaque équipe pré-sélectionnée bénéficiera de :

- De conférences animées par des professionnels ou experts et témoignages de l'entreprise issus du Rotary (ex : membres du jury, anciens lauréats, experts de l'accompagnement à la création d'entreprises, ...) en Mars 2026
- De moments de rencontres privilégiés avec les professionnels : afterworks rotariens...après le concours.

L'objectif sera à l'issue des formations de remplir sa page Lean Canva.

7.3 Sélection finale

Présentation orale de son projet au travers de son Lean canva. Chaque projet devra être soutenu devant un jury composé de :

- Partenaires du concours
- Professionnels-experts issus du Rotary

La soutenance finale orale se déroulera le 5 Mai 2026.

Article 8 : Prix

Valeur des prix des lauréats pour les projets lauréats :

- **Prix du Rotary -**
- **Prix du jury -**
- **Prix du public -**
- **Prix coup de cœur**

Les 3 premiers prix indiqués seront attribués à des finalistes et projets différents (donc 3 prix et 3 gagnants différents). Le prix coup de cœur sera ouvert à tous les finalistes y compris ceux qui auront reçu déjà un autre prix.

Article 9 : Bonne attitude et respect des présélectionnés puis finalistes entre eux

Lors d'un concours, le respect entre les candidats est essentiel. Chaque participant partage le même objectif et fournit des efforts importants pour donner le meilleur de lui-même. Se respecter, c'est reconnaître le travail, le talent et l'engagement des autres, même dans la compétition. Un climat de respect favorise la solidarité, l'équité et le fair-play, permettant à chacun de vivre le concours comme une expérience enrichissante et positive. La réussite individuelle prend alors encore plus de valeur lorsqu'elle s'inscrit dans le respect mutuel.

Tout propos, comportement ou publication ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à l'honneur, à la réputation, ou à l'image d'un candidat est strictement interdit. Cette interdiction s'applique aussi bien aux échanges en présentiel qu'à toute communication écrite ou numérique notamment sur les réseaux sociaux, messageries privées ou tout autre support de diffusion. Tout comportement contraire à ces valeurs pourra entraîner des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Les candidats restent propriétaires de leurs idées et projets. L'organisation s'engage à la confidentialité des dossiers déposés. BLJ comité signera une charte de confidentialité.

Article 11 : Données personnelles

Les données recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de l'appel à candidatures, conformément à la réglementation RGPD.

Article 12 : Responsabilité

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'appel à candidatures sans que cela n'ouvre droit à indemnité.